Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212203400-20260706-DEL20260706_09-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Tonquédec Séance du 5 Juin 2026

Délibération n°20260706-09

L'an deux-mille-vingt-six, le six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Joël PHILIPPE, Maire de Tonquédec, dans la salle du conseil municipal.

Présents : Le maire : Joël PHILIPPE, Les Adjoints : Mme Florence STRUILLOU, M. Samuel PRADES, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : Mme Sonia LE THAO, M. Christophe COTTEL, Mme Fabienne GILLES, M. David HERMAN, Mme Stéphanie CRESSEVEUR-ABGRALL, M. William LOZAC'H, Mme Marine SALAUN, M. Patrick SALAÜN,

Absents avec procurations : Mme Amaëlle BOURDOULOUS a donné procuration à M. David HERMAN, Mme Anne ROUSSIER a donné procuration à Mme Fabienne GILLES,

Secrétaires de séance : Mme Florence STRUILLOU et Mme Marine SALAUN,

Date de la convocation : le 30 juin 2026 Date d'affichage : le 30 juin 2026

****

Délibération n°20260706-09 : Aide au Primo Accédants pour l'achat d'une parcelle dans le lotissement Hent Parc Jean

Référence nomenclature n°1.4

Mme Florence STRUILLOU présente aux Conseillers Municipaux les travaux réalisés par le Commission Urbanisme concernant les modalités d'accompagner 10 dossiers pour les primo-accédants concernant l'acquisition d'une parcelle dans le lotissement « Hent Parc Jean ».
Le document sera remis à toutes les personnes souhaitant acquérir une parcelle dans le lotissement et le dossier devra être déposé avant la signature du compromis de vente (annexe à la délibération).
La commission Urbanisme étudiera les demandes reçues et validera la diminution du prix de vente de 2 000 € par lot jusqu'à 10 lots possible sur les 21 lots à vendre.
Soit un coût global de 20 000 € maximum à charge pour la commune.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE	le dossier de demande d'aide pour les primo-accédants souhaitant acquérir une parcelle dans le lotissement « Hent Parc Jean »,
VALIDE	l'accompagnement sur 10 lots pour l'aide aux primo-accédants,
VALIDE	le montant de l'aide forfaitaire de 2 000 € par dossier jusqu'à 10 dossiers,
AUTORISE	Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Joël PHILIPPE

La Secrétaire de Séance
Florence STRUILLOU